

**Procès-verbal**  
**de l'assemblée générale ordinaire**  
**de l'association des Cartons du Cœur Riviera**

Mercredi 8 juin 2016 à 20 heures

Salle de paroisse de l'Eglise Evangélique Réformée de Clarens

**1. Ouverture de l'assemblée**

A 20 heures 03, le président de l'association, Monsieur Henk van Beveren, ouvre avec plaisir la 23<sup>ème</sup> assemblée générale des Cartons du Cœur. Il salue la présence de la commune de La Tour-de-Peilz représentée par Mme Taraneh Aminian, municipale et celle de Montreux M. Simon Smith, délégué à la jeunesse. Il signale l'absence des différentes communes bénéficiaires qui se sont excusées et remercie la paroisse de Clarens qui met à disposition cette salle. 28 personnes sont présentes sur les 250 invitations envoyées.

**2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2015**

Après avoir proposé une éventuelle relecture du PV de l'assemblée générale 2015 (consultable sur Internet), qui n'est pas demandée, le Président demande à l'assemblée d'adopter, par vote à main levée, ce procès-verbal. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**3. Rapport du président**

En tant que président, M. Henk van Beveren remercie les personnes présentes de leur participation à la bonne marche de l'organisation. Puis il fait la lecture de son rapport pour 2015 :

« Mesdames, Messieurs, Chers Amis des Cartons du Cœur Riviera,

Dans mon rôle de président des « Cartons du Cœur Riviera », je vous souhaite une amicale bienvenue et je vous remercie de consacrer une partie de la soirée à notre association.

L'année 2015 a de nouveau été une année remplie d'expériences et d'événements de toutes sortes, mais aussi une année qui a montré la solidarité sans faille de la population de la Riviera Vaudoise.

Un article dans un journal régional m'a frappé dernièrement. J'en cite ici quelques phrases :

« *NIVEAU DE VIE*

*Les Suisses parmi les mieux placés en Europe*

*Le niveau de vie en Suisse est parmi les plus élevés en Europe.*

*Le revenu disponible était en 2014 de 1,7 fois supérieur à celui de l'Italie et de 1,3 fois supérieur à celui de l'Allemagne ou de la France. »*

Pour poursuivre ainsi :

« *Mais la pauvreté existe aussi en Suisse. Elle concernait 6,6 % de la population, soit 530'000 personnes en 2014. »*

Dans ce même sens, j'ai écrit dans ma lettre d'invitation pour l'Assemblée Générale :  
« Beaucoup de personnes de notre belle région luttent contre la pauvreté.  
Vivre avec un revenu inférieur au minimum vital, sans perspectives et à l'écart de la vie sociale, est un combat de tous les jours.

La pauvreté n'étant pas seulement un problème individuel mais aussi un problème de société, les Cartons du Cœur essaient de soutenir les gens concernés. »

Aujourd'hui je suis fier de pouvoir vous communiquer qu'en 2015, notre Association a pu aider 1531 personnes, ce qui constitue l'équivalent de presque 500 familles, avec 28 tonnes de marchandise de première nécessité.

Ceci ne représente bien sûr « que » environ 0,3 % de la population pauvre en Suisse, mais nous ne comptons pas en chiffre ou en pourcentage, mais en êtres humains nécessitant du réconfort, de la solidarité et du soutien.

Avec nos livraisons d'environ 18 kg de nourriture par personne, nous n'apportons, j'en suis convaincu, pas seulement de quoi manger, mais aussi un encouragement souvent vital.

En tant que président, je dois quand même encore un peu m'attarder sur les chiffres.

Comme vous pouvez le constater, il y a une baisse de marchandises distribuées entre 2014 et 2015.

Voici l'explication :

Nous avons dû remarquer au courant des années 2013 et 2014 que le nombre de demandes répétitives était en forte augmentation.

Comme un de nos principes est de ne pas livrer plus de 4 fois par année à une même famille, sauf circonstances exceptionnelles, nous avons constaté que cette exception était presque devenue la règle pour certains.

Nos possibilités de livraisons étant restreintes, cette situation se jouait au détriment de nouveaux bénéficiaires.

Depuis le mois d'avril 2015, nous avons tiré la sonnette d'alarme et nous sommes revenus à notre règle de base :

Nous apportons un coup de pouce aux gens dans le besoin, ceci au maximum deux fois par an, exceptionnellement trois fois par an.

Le recul était au début assez prononcé, mais actuellement les chiffres se stabilisent.

Toute demande pour une première livraison est traitée en priorité, les demandes répétées passent après – et après vérification.

Depuis 2014 et encore plus fortement au début 2015, une baisse importante de bénévoles-livreurs s'est fait sentir.

Ceci a exigé une réaction rapide du comité afin de ne pas mettre en péril notre système de distribution.

En Mme Brigitte Bréhonnet, depuis membre du comité, nous avons trouvé la responsable pour ce dicastère délicat.

Les multiples actions entreprises par elle et les différentes publications dans la presse locale ont été couronnées de succès. Fait réjouissant : il y a aussi de plus en plus de jeunes qui s'activent pour nous.

Ce qui me permet (pour la première fois !) de dire que pour le moment nous disposons d'un nombre correct de bénévoles-livreurs !

Un très grand MERCI à Brigitte pour ses initiatives fructueuses et le temps qu'elle consacre à trouver et introduire ces bénévoles !

Une chose est sûre :

Avant de pouvoir distribuer, il faut bien sûr récolter.

Et là, nous profitons d'un élan formidable et bien ancré dans les mœurs.

La population de la région connaît bien « Les Cartons » et sait se montrer très généreuse. Elle sait aussi que nous fonctionnons de manière simple et directe en amenant de la nourriture aux personnes qui n'ont pas les moyens de s'en acheter.

Les gens d'ici s'impliquent aussi souvent personnellement et se font un honneur de nous prêter main forte.

Laissez-moi vous donner par la suite un aperçu des activités de l'année écoulée :

- Pour commencer, notre habituel grand ramassage annuel du mois de novembre, ayant lieu dans 10 grandes surfaces pendant 2 jours, a rapporté pas moins de 14,8 tonnes de marchandises et Fr. 8'780.- de dons.  
Oui, il s'agit là d'un nouveau record ! Imaginez-vous presque 900 cartons à banane remplis par des dons de toutes sortes dans ces magasins, transportés dans le local, triés et rangés par espèce et par date – et tout cela pendant deux jours consécutifs. J'aimerais vraiment souligner le magnifique élan de solidarité de tous les bénévoles qui nous ont soutenus pendant ces deux jours, sans oublier l'École Surval, les catéchumènes de Lutry, les bénévoles de Nestlé ainsi que Radio Chablais, qui tous, nous ont aidés et soutenus avec beaucoup d'enthousiasme.

Mes sincères remerciements vont à notre nouvelle cheffe d'orchestre pour le ramassage, Mme Anne Reed.

Elle s'est énormément impliquée et a aussi donné beaucoup de son temps pour une organisation parfaite. Nous nous réjouissons déjà de travailler sous ses ordres lors du ramassage 2016 !

- Puis la merveilleuse action en notre faveur à Blonay /Les Chevalleyres où la deuxième fête d'un « Halloween du Cœur » a été organisée par quelques parents.  
Le 31 octobre, à la place de demander des sucreries, les enfants ont fait le tour du quartier et ils ont récolté 550 kg de marchandise en faveur de notre association. Ceci représente 80 % de plus qu'en 2014.
- Suivent les écoles de Blonay-St-Légier, où lors de la traditionnelle action de Noël, les élèves ont récolté pendant une semaine presque 1,6 tonne de marchandise pour nous. Un résultat record aussi qui n'aurait pas été possible sans l'engagement soutenu de tous les enseignants et leurs élèves ainsi que de la direction de l'école.

Les fantastiques résultats de toutes ces actions en 2015 représentent environ 18 tonnes de marchandises de première nécessité ou, autrement dit, 60 % de notre besoin annuel. Que tous les acteurs soient ici chaleureusement remerciés !

Afin de pouvoir continuer sur cette voie du partage, je vous laisse noter dans vos agendas que le ramassage de cette année aura lieu les 4 et 5 novembre.

Maintenant je continuerai avec quelques précisions sur le travail, l'organisation et les soucis du comité :

- Nous nous sommes rassemblés 10 fois pendant l'année 2015.  
Pendant ces séances, nous avons discuté des affaires courantes, des problèmes à résoudre et comment leur trouver des solutions, mais aussi à rester attentif aux futurs défis.

Nous savons comme vous que le bénévolat a ses limites. De ce fait, nous avons aussi décidé de ne pas vouloir agrandir la structure, même si le besoin est sans doute là.

Ajoutant une journée de livraison demanderait une structure complètement différente. Il serait aussi indispensable d'avoir un salarié à environ 40% afin de pouvoir faire face à l'augmentation du travail. Ceci ne demanderait pas seulement un budget différent, mais encore des sources de revenu régulières.

Actuellement nous assurons un maximum de 12 livraisons par semaine et ceci pendant 47 semaines (fermeture pendant 3 semaines en été et 2 semaines à la fin d'année). En cas de grande affluence de demandes, nous avons la possibilité d'ajouter une journée de livraisons pendant quelque temps, surtout en fin d'année.

Nous tenons à assumer notre travail de bénévolat pendant toute l'année de manière égale, tout en restant une organisation modeste et autonome.

Pour aider quand même un maximum de gens, nous avons pris la décision de continuer à aider, selon nos possibilités, d'autres associations régionales travaillant dans le même domaine en leur fournissant le surplus de notre stock. Comme ça, nous pouvons faire plus sans mettre en péril notre propre organisation. Les associations aidées ponctuellement par nous sont le Coup de Pouce à Clarens et L'Etape à Vevey.

Maintenant est venu le moment pour moi de parler des membres du comité. J'aimerais souligner leur grande implication personnelle, leur travail soutenu et leur soutien sans faille. Je me sens fier d'être entouré par des gens aussi compétents. Il s'agit de

- Danielle Laydu. Elle est depuis de nombreuses années la responsable de la comptabilité, tâche qu'elle gère avec beaucoup de compétence. Sans oublier tous les services qu'elle rend sans compter.
- Jill Button et Edith Favre sont nos responsables respectivement du mardi ou du jeudi pour la préparation des cartons, pour organiser le planning des bénévoles-livreurs de chaque semaine - et pour plein d'autres détails. Elles le font avec une vue d'ensemble magnifique.
- Pierre-André Strahm. Toutes les choses qui ont un lien avec la technique sont de son ressort. A côté d'autres petits services qui se présentent.
- Brigitta Bréhonet, que j'ai déjà présentée tout à l'heure comme responsable des bénévoles-livreurs.
- André Tissot, qui vient de nous quitter, et qui est remplacé par Willy Fink et Antonio da Silva, les nouveaux responsables du stock, de la commande des marchandises et leur transport au local.
- Anne Débonnaire. Comme secrétaire, elle est la responsable des PV.
- Olivier de Rham qui, entre autres, va s'occuper de l'informatique et du nouveau système de communication.

Et un peu dans l'ombre, mais avec des tâches importantes :

- André, notre téléphoniste, responsable de la centrale d'appel. C'est lui qui répond au téléphone, trie les appels des bénéficiaires et répartit les demandes pour mardi et jeudi.

Et last but not least,

- Anne Reed, comme déjà mentionné, qui gère le grand bateau « ramassage ».

Avec cela, je suis arrivé à la fin de mon rapport 2015.

Les premiers mois de l'année 2016 nous ont déjà bien montré que notre association a de quoi jouer un rôle important pour bien de personnes et que notre investissement est vraiment nécessaire.

Nous nous efforçons de faire de notre mieux et d'aider le plus grand nombre possible avec les moyens à notre disposition.

Il me reste encore une fois à remercier tous nos bénévoles, tous nos donateurs, nos partenaires sociaux, les autorités politiques qui, tous, nous soutiennent si admirablement.

Maintenant on va passer à Danielle Laydu et à Michaela Kiedl, comptable et fiduciaire, qui nous présenteront la situation financière de l'association.

#### **4. Présentation des comptes et rapport de la fiduciaire**

Madame Michaela Kiedl présente les comptes 2015 :

- au niveau des produits, les dons sont plus élevés qu'en 2014, notamment en raison de deux héritages d'env. CHF 55'000.-
- pour les charges, on note une diminution d'achats de marchandises (env. CHF 10'000) due à la diminution des livraisons et une augmentation des marchandises récoltées.
- les frais généraux sont en augmentation : en effet, il y a eu des travaux d'électricité au local. À noter aussi l'achat de deux nouveaux frigos pour CHF 800.-
- cet exercice se solde par un bénéfice de CHF 34'855.48 le capital est ainsi augmenté à CHF 217'937.19.

Mme Kiedl lit le rapport de l'organe de révision. Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité ; de même, l'assemblée en donne décharge au comité.

Le président commente ces résultats en relevant la situation financière plutôt confortable pour ces dix prochaines années. Il remercie Mesdames Kiedl et Laydu pour leur travail si important et renouvelle sa confiance à Mme Kiedl pour continuer son mandat d'organe de révision, ce qu'elle accepte.

#### **5. Démission / élection des membres du comité**

Un départ à signaler, celui de M. André Tissot, responsable des stocks avec l'aide de son épouse. Il est remercié pour le travail accompli cette dernière année. Il est remplacé par MM. Willy Fink et Antonio da Silva.

Le reste du comité, sans changement, est présenté (Mme Jill Button est absente) ainsi que les membres du comité élargi, soit les personnes ayant une tâche spécifique et qui ne nécessite pas leur présence à chacune des dix réunions annuelles. Il s'agit de Mme Ann Reed et MM. Dénervaud, Fink et da Silva. M. Olivier de Rham, nouveau membre du comité arrivera plus tard.

Les membres du comité sont reconduits à l'unanimité et par applaudissements.

#### **6. Divers et propositions individuelles**

Mme Anne-Françoise Peter, artiste et actrice, et une de ses amies ont fait des photos lors du dernier ramassage et aurait aimé les faire paraître. Le président lui répond qu'il n'est pas possible de prendre les gens en photo sans leur assentiment, ni de les diffuser sur des

réseaux sociaux. Pierre-André Strahm rappelle que c'est une atteinte à la sphère privée qui peut être punie par la loi.

## **7. Discours de M. Robert Knüsel, responsable de Caritas Vevey, chef d'unité du Centre d'appui social et d'insertion de Caritas Vaud (CASI) à Vevey**

Monsieur Knüsel reconnaît quelques visages parmi l'assemblée notamment au travers du groupe ELIE où les organisations d'aide de la région se concertent. Il est content de pouvoir remercier le travail des Cartons du Cœur qui peuvent répondre à un des besoins le plus immédiats, soit la nourriture.

Comme pour toutes les autres organisations d'aide actuellement, il prend conscience de la dépendance des gens à tous ces services. On veut les aider à retrouver leur autonomie et eux se contentent de leur situation. On se fait rouler mais il ne faut pas pour autant se remplir d'amertume. Tout va bien aux Cartons, tant au niveau du comité que des finances !

Quels sont les associations, en dehors des services sociaux, qui apportent de l'aide dans la région ? Réponses de l'auditoire : le CSP, le Galetas, le Coup de Pouce et l'Etape, St-Vincent de Paul, la Croix bleue, AACT, ABRAC, l'Armée du salut, le Vestiaide, les magasins de seconde main, etc.

Caritas, tout le monde connaît sans savoir de quoi il s'agit. Fondé en Allemagne, il s'est développé à l'étranger. En Suisse, on trouve des Caritas régionaux, cantonaux, indépendants financièrement : par deux fois un siège Caritas a fait faillite, soutenus par un mandat de la Confédération qui, soudain, s'arrête.

Caritas Vaud s'est beaucoup développé, l'antenne de Vevey a été créée par Serge Gianoli. Au départ, le but de Caritas Vaud était de s'occuper de réfugiés polonais (1942) puis une aide aux réfugiés statutaires. Cet important mandat permettra le développement de l'Association. Il prendra fin en décembre 2000, suite à la révision de la loi sur l'asile

Mais Caritas Vaud c'est aussi cinq magasins de seconde main, des épiceries, de l'aide aux personnes malades ou en fin de vie. Les assistants sociaux de Lausanne s'occupaient essentiellement des alcooliques, ce qui les a amenés à créer un atelier pour occuper ceux qui demandent de l'argent pour boire. Le CASI (Centre d'appui social et d'insertion de Caritas Vaud) est présent à Lausanne, Yverdon, Nyon et Vevey, où il a déménagé à la rue du Clos, dans une ancienne église, après mise à l'enquête pour pouvoir l'utiliser comme tel et créer un sleep-in, le Hublot.

Puis il y a eu l'épicerie. Et maintenant le service social s'est développé : e effet on observe que nombreux sont ceux qui ne savent pas gérer leurs affaires. Le cours AGIR leur permet d'apprendre à se gérer soi, comment faire avec les factures, les impôts, etc. si les cours sont insuffisants pour une pratique personnelle, des bénévoles de « Tout compte fait » accompagnent les personnes dans la gestion de leur budget et les démarches administratives courantes. Il leur arrive de voir arriver des personnes avec un cornet Migros plein de factures ! En cas de problème de logement, de recherche de travail, la mesure DUO qui met en contact une personne et un bénévole, toujours le même, permet un accompagnement dans la durée.

Mais tout cela ne suffit pas car le monde change et de nouveaux besoins apparaissent. Il y a assez de cours de français donnés par différentes associations dans la région mais il faut y placer les gens. Les ateliers apportent une activité, un lien social à environ 50-70 personnes par semaine par la couture, la cuisine ou la menuiserie et ce dans l'immeuble

du Clos 8. Depuis cette année, AGIR est ouvert à tous et pas seulement les personnes au bénéfice du revenu d'insertion (RI).

Le Hublot accueille des gens qui dépendent chroniquement des services sociaux : ils ont droit au maximum à 90 nuits consécutives puis doivent partir. Il faudrait pouvoir sortir les gens de cette chronicité. Dans la maison, on trouve aussi deux logements « accompagnés », un pour une famille et un pour des « célibataires » qui accompagnent actuellement des Syriens.

Sur la base d'un besoin, on en découvre d'autres et, sur le terrain, on ne peut pas s'arrêter !

Caritas a le soutien de l'Eglise catholique, qui est à l'origine de sa création et a toujours une place au comité.

La base alimentaire se trouve à Sévelin, Lausanne.

Pour les épiceries, il faut acheter chaque mois des marchandises que l'on revendra 30% moins cher que dans les commerces, soit à perte. Et parfois on trouve dans le commerce une action à 50% ! et on envoie les clients en profiter. Les différentes antennes se sont regroupées en une centrale d'achats pour faire baisser les prix mais ça ne suffit pas. Seuls les magasins de seconde main font rentrer de l'argent. Les prix y ont augmenté de 30% après le constat d'achats faits par des commerçants qui revendaient ensuite plus haut. Maintenant, ceux qui ont la carte Caritas bénéficient d'un rabais de 30%. La carte comporte une photo et nécessite un justificatif OCC (subside maladie). Elle permet l'accès à la distribution de nourriture à l'Etape ou au Coup de pouce.

Evidemment il y a des abus, des tricheurs, on voit de tout. Il est difficile d'accepter que les gens soient aussi revendicatifs, mais la plupart sont honnêtes. Ils ont peur, sont agressifs, ils vous tiennent la jambe pour 5 francs. Dans les épiceries on voit arriver des gens avec une Mercedes. Ce sont souvent des Roms, qui ont besoin d'un véhicule pour tracter leur caravane, ce qui leur fait en fin de compte un loyer de 200 à 300 francs par mois. On est en décalage, c'est un autre monde.

Le Hublot contient 20 places, 4 pour femmes et 14 pour hommes et deux places pour les gens de passage. Les règles sont rigoureuses : les bons sont distribués au maximum 3 à la fois. Le tarif est vraiment très bas : pour 5 francs, nuit et petit-déjeuner. Avec 3 francs de plus, le souper et 2 francs, la lessive. Même si quelqu'un a un bon (5 fr.), il doit trouver le reste de la somme s'il veut tout le service. La permanence est fermée en juillet et c'est l'Etape qui prend le relais.

À la question de savoir si nous pouvons acheter des bons pour les donner dans la rue à ceux qui nous demandent de l'argent pour aller dormir, M. Knüsel nous répond que ce n'est pas pertinent car le bon n'assure pas une place. Si un des « prioritaires » n'est pas là, on peut offrir son lit à une autre personne. Le Hublot est fermé entre Noël et Nouvel An.

### **Clôture de l'assemblée**

Le Président remercie M. Knüsel et clôt l'assemblée à 21 heures 20 en invitant l'auditoire à partager un apéritif.

Montreux, le 12 juin 2016

Anne Débonnaire, secrétaire